

Une école de santé unique pour les métiers du secteur médical

UNIVERSITÉ Ecolo propose de créer un bac commun pour les futurs médecins, kinésithérapeutes, infirmières...

Jour J pour des milliers d'étudiants en médecine. Sauf énorme surprise, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles va adopter ce mercredi le décret instaurant un filtre à l'entrée des études de médecine sous forme d'un concours en fin de première année. Alors que le MR continue à distiller ses doutes (lire ci-contre), Écolo veut changer de débat. Il dépose une proposition de résolution visant une refonte complète des études dans le secteur de la santé.

Hautes écoles et universités ensemble

Principale innovation : un cursus de base largement com-

mun pour les futurs médecins, infirmières, kinésithérapeutes... *« Avec le filtre proposé par Jean-Claude Marcourt, on prend le problème par un mauvais bout. On ne répond en rien aux enjeux de ces professions plus que jamais régies par l'interdisciplinarité. Un médecin ne peut plus se permettre de travailler seul aujourd'hui, la collaboration entre tous les intervenants est "la" règle dans le secteur »,* explique le député Philippe Henry (Ecolo).

D'où sa proposition : il faut décroisonner les études en créant de véritables « écoles de santé » intégrant universités et hautes écoles. Concrètement, on

verrait naître un premier cycle commun à toutes les professions de santé. Commun mais modulaire : les cours de base se complèteraient au fil du temps par des cours ou des stages en liaison étroite avec le futur métier.

L'idée est de permettre à chacun des acteurs de se parler dès l'entame des études. *« De plus, la découverte des autres facettes du secteur et la possibilité de choisir plus tardivement son futur métier participent à résoudre naturellement le problème de l'adéquation entre nombre d'étudiants et quotas »,* assure Philippe Henry. ■

ÉRIC BURGRAFF

ENTRETIEN

« Un jour noir pour les patients et les étudiants »

Député à la Fédération Wallonie-Bruxelles, le professeur Jacques Brotchi (ULB-Erasme) a fait de la question des études de médecine son cheval de bataille politique. Alors que la majorité PS-CDH va voter ce jour le décret instaurant un filtre en fin de première année - pour répondre aux exigences du fédéral qui menace de ne plus attribuer de numéros Inami aux étudiants excédentaires -, il dénonce les risques encourus et continue à plaider pour un concours d'entrée. *« C'est un jour noir pour les étudiants et pour les patients »,* assure-t-il. **Vous placez le problème sous l'angle du patient, pourquoi ?**
Ce décret est mal emmanché, je suis inquiet pour la qualité de la médecine, donc pour la

qualité des soins aux patients. Que va-t-il se passer dès septembre ? Les étudiants vont vivre dans un groupe dont ils savent pertinemment bien que seuls quelques-uns vont survivre. Ce sera la loi de la jungle. Ils vont vivre une concurrence exacerbée pour les premières places. Je crains l'apparition de fausses notes de cours... Tout cela va à l'encontre des valeurs de solidarité et de collaboration qui sont pourtant essentielles dans cette profession où l'interdisciplinarité est fondamentale. Avec un concours d'entrée, on aurait évité cela.

Mais le filtre en fin de première permet d'interroger sur les matières médicales...
Oui, mais la première année inclut un cours d'anatomie qui suppose l'accès à de véritables corps humains. Or, on manque de « matériel » ; en raison de la pléthore d'étudiants, certains n'ont plus accès qu'à certaines parties d'un corps. Or, ils seront interrogés sur la totalité de la matière, d'où les risques de discriminations entre étudiants et, une nouvelle fois, l'impact sur la quali-

té de la formation.

Vous plaidez pour une plus grande sélectivité à l'entrée, or d'aucuns l'estiment anti-sociale...

C'est un mauvais procès que certains me font. Une étude de l'ULB dit exactement le contraire, elle compare la réussite des boursiers et des non boursiers dans deux filières avec et sans examen d'entrée. La conclusion, c'est que le taux de réussite des boursiers est trois fois plus important dans la filière avec examen. Cet argument ne tient donc pas la route. Il la tient d'aucun moins que ma proposition était assortie d'une année de remise à niveau pour ceux qui viennent d'écoles les préparant moins bien aux études de médecine. Alors que PS et CDH se préparent à voter ce décret, je rappelle que l'immense majorité des experts consultés par le Parlement (onze sur quinze) se sont prononcés pour un examen d'entrée ! Désolé, mais je ne comprends décidément pas la rigidité dogmatique du ministre Marcourt !

ÉRIC BURGRAFF